

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12-16 juin 2006

PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/8/4/Rev.1
16 juin 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE PROGRAMME DE PAYS – ÉGYPTTE 10450.0 (2007–2011)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC: M. A. Abdulla tél.: 066513-2605

Attachée de liaison principale, Mme N. Walters tél.: 066513-2800
ODC:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

Au cours des trente dernières années, le Gouvernement égyptien a mené un ambitieux programme de réformes économiques, sociales et politiques qui a entraîné une nette amélioration des indicateurs socioéconomiques du pays. Or, en dépit de cette évolution encourageante à l'échelle nationale, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les inégalités entre les sexes demeurent préoccupantes dans certaines régions. Les gouvernorats de Haute-Égypte et les communautés de Bédouins de la région de la mer Rouge et du Sinaï par exemple restent exposés à l'insécurité alimentaire et enregistrent les plus forts taux de pauvreté.

Le programme de pays proposé vise à renforcer les capacités dont le Gouvernement a besoin pour faire reculer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le PAM apportera à cet effet un appui au réaménagement des programmes existants de protection reposant sur une aide alimentaire de manière à en accroître l'efficacité et l'efficience, conformément au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aux stratégies sectorielles du Gouvernement. Le PAM s'attend à ce que le programme de pays proposé ici soit la dernière intervention qu'il entreprenne en faveur du développement en Égypte, eu égard notamment au fait que la croissance économique est bien engagée dans le pays et que les réformes en cours se déroulent bien.

Le programme de pays visera essentiellement à fournir deux types d'appui: une assistance technique visant à renforcer les capacités institutionnelles, et des démonstrations à petite échelle des modèles de meilleures pratiques applicables aux activités vivres au profit de l'éducation et vivres pour la création d'actifs. Une attention particulière sera accordée à l'allocation de ressources en faveur des pauvres et à l'amélioration des pratiques de gestion. Le renforcement institutionnel et le transfert de connaissances faciliteront la cessation progressive et sans heurt des activités du PAM appuyées par une aide alimentaire dans la perspective de la clôture du programme de pays en 2011. Les besoins d'aide alimentaire qui pourraient persister seront pris en charge au titre des programmes renforcés de protection reposant sur une aide alimentaire du Gouvernement égyptien.

Les résultats attendus du programme de pays sont les suivants:

- un renforcement des capacités gouvernementales nécessaires pour réaménager les programmes de protection, lancer des stratégies nationales de nutrition et se préparer aux situations d'urgence et y faire face, grâce à des informations à jour sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité et à la formation (objectif stratégique 5 du PAM);
- une réduction des inégalités entre les sexes concernant l'accès à l'éducation, et un meilleur accès à l'enseignement préscolaire (objectif stratégique 4 du PAM);
- une amélioration de l'aptitude des enfants à se concentrer et à assimiler des informations, par l'atténuation de la faim dans l'immédiat (objectif stratégique 4 du PAM);



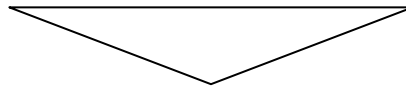
- une amélioration des moyens de subsistance des communautés vulnérables, par l'autonomisation et la création d'actifs matériels et de capital humain (objectif stratégique 2 du PAM); et
- une baisse des niveaux de carences en micronutriments, en particulier en fer et en acide folique, par l'enrichissement des aliments (objectif stratégique 3 du PAM).

Le programme de pays se fonde sur les données d'expérience et les enseignements du précédent programme de pays (10142.0) et vise à appuyer le plan national de stratégie de réduction de la pauvreté en Égypte (2004) et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2007–2011), qui prévoit une collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale et d'autres partenaires bilatéraux du développement. Les objectifs du programme de pays sont conformes au Plan stratégique du PAM (2006–2009) (WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1) et correspondent aux cinq domaines prioritaires proposés dans le document "Favoriser le développement" (WFP/EB.A/99/4-A) et le document "Politique concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007)—Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire" (WFP/EB.3/2002/4-A).

Les ressources multilatérales attendues devraient atteindre approximativement 8,0 millions de dollars É.-U. (1,6 million de dollars par an pendant cinq ans), permettant de fournir 20 904 tonnes de vivres pour satisfaire les besoins de 80 150 bénéficiaires. Cependant, en plus des annonces de contribution et des contributions ordinaires, le PAM recherchera des financements supplémentaires de manière à obtenir les 44,1 millions de dollars dont le programme de pays a besoin pour fournir directement une aide alimentaire à 396 000 bénéficiaires et aider indirectement les groupes les plus nécessiteux en renforçant les programmes gouvernementaux de protection, de façon à bien préparer le pays au retrait progressif de l'assistance du PAM d'ici à 2011.



PROJET DE DECISION*



Le Conseil entérine le projet de programme de pays Égypte 10450.0 (2007–2011) intitulé "Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2006/8/4/Rev.1).

Compte tenu du Règlement général du PAM, de la politique relative aux "pays de concentration" et de la faible disponibilité de ressources aux fins du développement, le budget soumis au Conseil pour approbation est plafonné à environ 8,0 millions de dollars —soit 1,6 million de dollars par an pendant cinq ans. Ces ressources permettront de fournir 20 904 tonnes de vivres à 80 150 bénéficiaires.

Le Conseil entérine également la stratégie du PAM consistant à élargir le programme de pays pour atteindre un montant total de 44,1 millions de dollars, compte tenu de l'action de réforme engagée par le Gouvernement égyptien et de l'urgente nécessité d'améliorer les interventions gouvernementales appuyées par une aide alimentaire en faveur du développement. Le PAM recherchera, en plus des annonces de contribution et des contributions ordinaires, des financements supplémentaires pour appuyer l'Égypte dans sa démarche et répondre aux besoins susmentionnés. Le programme de pays élargi fournira une aide alimentaire directe à quelque 396 000 bénéficiaires et permettra à des millions de pauvres d'obtenir des produits alimentaires et des services essentiels dans le cadre des programmes gouvernementaux renforcés de protection, facilitant le retrait progressif et sans heurt de l'assistance du PAM d'ici à 2011.

Le Conseil autorise le Secrétariat à procéder à la formulation du programme de pays, qui devra tenir compte des commentaires des membres du Conseil.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. Au cours des trente dernières années, l'indice du développement humain de l'Égypte a augmenté de près de 50 pour cent, mais le pays n'en reste pas moins placé au 119^e rang sur 177. Le produit intérieur brut actuel par habitant est estimé à 1 074 dollars, tandis que le taux de croissance est de 4,9 pour cent et le coefficient de Gini de 35,2¹. Le pays compte 69,9 millions d'habitants, dont 16,74 pour cent —soit près de 11,7 millions de personnes— vivent en dessous du seuil de pauvreté²; c'est là un taux modéré selon les normes internationales. La baisse des niveaux de pauvreté à l'échelle nationale masque des disparités alarmantes d'une région à l'autre, et l'on constate une persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en Égypte. Il semblerait que des mesures telles que la dévaluation de la livre égyptienne en 2003, qui a contribué à une amélioration de la situation générale des finances publiques, aient fait augmenter la pauvreté de 7 pour cent et réduit le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, ce qui aurait eu pour effet de multiplier par deux les taux de malnutrition³.
2. Les efforts déployés en faveur du développement et la poursuite de la croissance portent à croire que la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) établis à l'échelon national pourraient être réalisés d'ici à 2015. Mais, compte tenu des forts contrastes régionaux, ils pourraient ne pas être atteints dans tous les gouvernorats. Il y a des régions qui comptent encore beaucoup de personnes très pauvres et le moindre choc, même de faible intensité, compromet la capacité des groupes vulnérables de satisfaire leurs besoins essentiels, en particulier en Haute-Égypte et dans les communautés de Bédouins du Sinaï et dans la région méridionale de la mer Rouge. En Haute-Égypte, 34,2 pour cent de la population, soit 8,84 millions de personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté et 36,4 pour cent, soit 9,41 millions de personnes, auraient une consommation alimentaire inférieure aux apports caloriques minimum recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)⁴. Deux tiers des pauvres qui dépensent trop peu pour couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non, vivent en Haute-Égypte, d'où la nécessité de mieux cibler les investissements⁵.
3. À l'échelon national, la prévalence des retards de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans est de 15,6 pour cent⁶, mais les données ventilées par région font apparaître des taux supérieurs à 20,1 pour cent en Haute-Égypte; d'après une étude récente du PAM et de l'Institut national de la nutrition, les taux de malnutrition peuvent atteindre 30 pour cent dans les communautés nomades de Bédouins des gouvernorats du Sinaï et de la mer Rouge⁷. En raison de la pauvreté et de la discrimination à l'encontre des femmes dans ces

¹ Rapport sur le développement humain en Égypte, 2005.

² Bilan commun de pays des Nations Unies. 2005, p. 94, d'après les données de 2005 de l'Institut national égyptien de la statistique.

³ Nations Unies et Ministère de la planification. 2004. *Millennium Development Goals, Second Country Report*, p. 14.

⁴ Ibid., p. 14, II2. Les besoins énergétiques sont présentés par sexe, âge, poids et niveau d'activité.

⁵ Rapport sur le développement humain en Égypte, 2005, pp. 32–33.

⁶ Enquête intérimaire sur la démographie et la santé en Égypte, 2003, p. 81.

⁷ PAM/Institut national de la nutrition, 2004, Enquête conjointe sur la nutrition dans les communautés de Bédouins.



communautés, on constate généralement parmi les filles une plus forte exposition à tous les types de malnutrition et des taux plus élevés de mortalité infantile et postinfantile.

4. Les carences en micronutriments sont également préoccupantes. On estime que 31 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 52 pour cent des 7,5 millions d'écoliers que compte l'Égypte souffrent d'anémie ferriprive; 7 pour cent des enfants de moins de 6 ans ont des carences asymptomatiques en vitamine A, et le taux national total de goitre est de 12 pour cent⁸. Ces carences ont de profondes répercussions sur la santé, la capacité d'apprentissage, les résultats scolaires et le rendement au travail. Le Gouvernement s'efforce de remédier à ces problèmes par des programmes d'iodation du sel et de distribution de suppléments de vitamine A après l'accouchement, mais ces interventions sont trop limitées pour avoir une incidence significative sur l'état de santé de la population dans son ensemble.
5. S'agissant des disponibilités alimentaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit l'Égypte comme un pays à faible revenu et à déficit vivrier. L'Égypte couvre près de 45 pour cent de ses besoins en céréales par des importations, qui représentent un volume de quelque 12,5 millions de tonnes de blé et de céréales secondaires par an⁹. La stratégie nationale pour l'agriculture (2000–2017) vise à assurer une plus grande autosuffisance en ce qui concerne les denrées de base par un accroissement de la production céréalière locale qui permette de couvrir 75 pour cent des besoins de consommation, et à relever les revenus et les niveaux de vie. Sachant que la quasi-totalité de la population vit sur moins de 4 pour cent du territoire national, le Gouvernement investit dans des initiatives telles que la mise en valeur des terres désertiques et des stratégies de réinstallation des populations.
6. Les chocs responsables de la plupart des problèmes de sécurité alimentaire en Égypte sont d'ordre économique: les revenus des ménages sont érodés par l'inflation, la dévaluation de la monnaie, le très fort taux de chômage atteignant 10,6 pour cent¹⁰ et le bas niveau des salaires et des prix à la production. D'après une récente étude du PAM menée dans 11 gouvernorats cibles, il y aurait une personne à la recherche d'un emploi dans 16 pour cent des ménages interrogés et 21,5 pour cent des membres du ménage n'auraient pas d'emploi permanent¹¹, ce qui montre combien la situation économique de nombreux ménages est précaire et l'accès aux produits alimentaires incertain. Des dispositifs de protection alimentaire existent depuis longtemps et jouent un rôle important pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Égypte. Plus de 50 millions d'Égyptiens bénéficient —et sont dans une certaine mesure dépendants— d'un vaste programme de subventions alimentaires. Ce programme, dont le coût pour 2004–2005 a été estimé à 2 milliards de dollars, permet d'acheter du pain, du sucre, de l'huile, du riz, des pâtes, des lentilles et du thé à moins d'un quart des prix du marché de manière à satisfaire les besoins alimentaires essentiels. Le Gouvernement accorde également des subventions sur le carburant et l'électricité à la quasi-totalité des habitants, qu'ils soient pauvres ou non.

⁸ Initiative micronutriments: Rapport de pays établi pour l'Égypte, 2004.

⁹ FAO, décembre 2005, Perspectives de l'alimentation, No 4.

¹⁰ Bilan commun de pays Égypte, 2005, p. 23.

¹¹ PAM/Ministère égyptien du commerce, octobre 2005, Analyse de la vulnérabilité et examen des subventions alimentaires en Égypte.



7. Compte tenu des lourds investissements consacrés aux programmes de subventions, qui ont absorbé 12 pour cent environ des dépenses totales du Gouvernement en 2004–2005, et de l'actuel déficit budgétaire, la dette extérieure dépassant 29 milliards de dollars et la dette publique nette 53 milliards de dollars¹², le Gouvernement est conscient que la question de la viabilité à long terme se pose et qu'il est nécessaire de mieux utiliser les ressources disponibles de façon à en faire profiter pleinement les populations les plus vulnérables et les plus nécessiteuses¹³. Le PAM et le Gouvernement ont réalisé une grande enquête nationale afin d'évaluer le système de subventions alimentaires et de pouvoir étayer par des informations les futurs choix de politique. Ils ont constaté que quelque 7 millions de personnes vulnérables ne sont pas titulaires de cartes de rations et ne bénéficient donc pas des subventions alimentaires¹⁴. Pour rendre le dispositif plus efficace, il faut améliorer le ciblage par un recours à des systèmes d'information sur la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire. Les discussions en cours sur les politiques et le programme portent sur la modernisation du système d'inscription, la délivrance de nouvelles cartes de rations électroniques pour mieux déterminer l'admission au programme, l'amélioration de l'assortiment alimentaire, l'articulation du programme avec d'autres actions en faveur du développement dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du développement communautaire, et l'amélioration des prestations concernant le pain grâce à un ciblage géographique et à une augmentation de la valeur nutritionnelle, par exemple par l'utilisation de farine enrichie en fer et en acide folique.
8. Les importants efforts déployés pour réformer le système éducatif ont permis d'accroître la scolarisation et le pays compte aujourd'hui près de 15,5 millions d'écoliers. Les statistiques nationales sur la scolarisation font apparaître un taux net d'inscription dans les écoles primaires supérieur à 94 pour cent, et un ratio de filles par rapport aux garçons de 90,9. En revanche, les taux d'analphabétisme chez les adultes demeurent très élevés (quinzième rang mondial)¹⁵. Le Gouvernement est conscient des avantages économiques que comportent les programmes d'éducation préscolaire et de leur contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire, mais le taux d'inscription net à ces programmes est très bas (13 pour cent). Le Gouvernement a attribué une priorité élevée à l'éducation préscolaire dans son plan sectoriel et il se propose d'en porter la couverture à 60 pour cent à l'horizon 2010.
9. L'image optimiste que renvoient les statistiques nationales masque des disparités entre les régions et entre les sexes que le Gouvernement entend traiter en priorité en vue d'atteindre les OMD. De nombreuses régions de Haute-Égypte et du Sinaï ont des services éducatifs encore insuffisants —le taux d'inscription net dans l'enseignement primaire y est de 83 pour cent— et les taux d'analphabétisme restent de 58 pour cent dans certains gouvernorats¹⁶. Bon nombre de filles ne vont pas à l'école à cause de préjugés ancrés dans la tradition et en raison de l'aide domestique qu'elles apportent; des écarts entre garçons et filles dépassant les 17 pour cent confirment la nécessité d'améliorer l'accès et l'équité. Le phénomène des enfants "invisibles", qui vivent dans la rue ou travaillent, prend de l'ampleur en Égypte: le travail concernerait de 2,6 à 3,3 pour cent des enfants et 80 000 à

¹² Fonds monétaire international, juin 2005, note d'information No 05/72.

¹³ PAM/Ministère égyptien du commerce, octobre 2005, Analyse de la vulnérabilité et examen des subventions alimentaires en Égypte.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ UNESCO. 2005. Institut de statistique.

¹⁶ Rapport sur le développement humain en Égypte, 2005.



200 000 enfants vivent dans la rue¹⁷. De nombreuses familles aux revenus modestes comptent sur leurs enfants pour alimenter le budget du ménage, et les enfants eux-mêmes valorisent moins l'éducation qu'une activité rémunératrice. Le Gouvernement mène à titre expérimental des programmes visant à assurer le retour à l'école et la réinsertion dans la société de ces enfants.

10. Le Gouvernement distribue depuis de longues années des collations dans les écoles de tout le pays afin de favoriser l'inscription et le maintien à l'école et d'améliorer l'état nutritionnel des enfants. En 2004-2005, quelque 12 millions d'écoliers ont bénéficié de l'alimentation scolaire, soit 71 pour cent du total des enfants scolarisés tous niveaux confondus. L'aide allait de la distribution de biscuits à plus de 7 millions d'écoliers du primaire à l'offre de repas cuisinés ou non à 3 millions d'enfants de certains centres d'éducation spéciaux. En dépit des 62,8 millions de dollars que le Gouvernement y a consacrés en 2004-2005, le programme d'alimentation scolaire n'a qu'un impact limité en raison de son caractère partiel —il couvre 40 jours seulement sur les 150 que compte l'année scolaire. En outre, les aliments proposés n'apportent pas aux enfants un complément nutritionnel adéquat. Le Gouvernement a donc le souci constant de faire en sorte que les activités vivres au profit de l'éducation (VPE) touchent effectivement les groupes cibles de manière efficiente, équitable et efficace.
11. L'Égypte jouit d'un grand prestige politique, elle entretient d'excellentes relations avec de nombreux pays et elle continue d'exercer un rôle politique de premier plan dans la région. Elle accueille depuis longtemps sur son sol des réfugiés palestiniens, soudanais et somaliens en grand nombre, qui pourraient affluer dans des proportions plus importantes si l'instabilité venait à s'intensifier dans la région. Le pays a récemment lancé un programme de réformes économiques, sociales et politiques qui s'est traduit par un développement du secteur privé, une hausse du produit intérieur brut et des élections démocratiques marquées par l'émergence de nouveaux partis d'opposition. L'Égypte reçoit une enveloppe annuelle d'aide au développement considérable (1,5 milliard de dollars) et elle accueille 24 institutions des Nations Unies et organisations apparentées.
12. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) établi pour l'Égypte pour la période 2007-2011 vise principalement à combler l'écart de développement entre les différentes régions du pays par un ciblage des régions les plus pauvres. Le programme de pays proposé s'insère dans ce Plan-cadre; il est conforme aux objectifs stratégiques 2, 3, 4 et 5 du PAM et aux priorités 1, 2, 3 et 5 de la politique du PAM visant à favoriser le développement.

COOPERATION PASSEE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

13. En Égypte, le PAM vise les ménages les plus démunis et les plus exposés à l'insécurité alimentaire, en concentrant son action sur les femmes et les enfants. Le programme de pays pour 2002-2006 a permis à ce jour de venir en aide à plus de 343 000 bénéficiaires en fournissant 29 380 tonnes de vivres, soit 45,7 pour cent des distributions prévues au titre du programme. Le PAM fournit un appui relativement modeste à hauteur de 20 à 25 pour cent du coût total de chacune des activités mais il sert de catalyseur en mobilisant d'importantes ressources supplémentaires du Gouvernement et d'autres sources qui viennent compléter l'assistance apportée aux pauvres. Le programme de pays a aidé

¹⁷ Bilan commun de pays pour l'Égypte, 2005.



14 000 familles pauvres sans terre à fonder de nouvelles communautés, à se constituer des actifs matériels et à se doter de moyens de subsistance durables; l'aide alimentaire a été utilisée pour inciter 255 000 enfants à fréquenter l'école primaire, contribuer à réduire l'écart entre les taux d'inscription des garçons et des filles —3 000 enfants sont scolarisés dans des écoles communautaires spécialement aménagées pour accueillir les filles— apaiser la faim immédiate et améliorer l'éducation. Le programme de pays a également permis de prendre des mesures de renforcement des capacités à l'appui des programmes nationaux de protection reposant sur une aide alimentaire, au nombre desquelles un examen du programme national de subventions alimentaires, une analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) en Haute-Égypte, un bilan sur les micronutriments dans le pays, la formulation d'une stratégie nationale en matière de nutrition, la création d'un service de surveillance de la sécurité alimentaire, et la mise en commun de deux documents de politique générale¹⁸ mettant l'accent sur les possibilités de renforcer et d'améliorer le ciblage et l'efficacité des programmes de subventions alimentaires en cours.

14. Une autoévaluation à mi-parcours menée en avril 2004, une étude d'impact datant de mai 2005 et un examen du programme de pays en novembre 2005 ont montré clairement que l'aide alimentaire du PAM revêt une importance critique aux premiers stades de la création de nouveaux moyens de subsistance pour les pauvres sans terre établis dans des zones désertiques difficiles, d'autant plus que les actuels programmes gouvernementaux de protection ne couvrent aucun des bénéficiaires des activités du PAM. Le choix de subordonner l'aide alimentaire à la garantie pour les femmes de l'accès aux titres de propriété foncière et aux cartes d'identité a émancipé ces dernières et rehaussé leur statut dans la communauté. Le ciblage spécifique des ménages dirigés par une femme et des veuves ou des femmes divorcées, l'appui au microcrédit et l'acquisition de compétences pratiques sont autant d'éléments qui ont considérablement amélioré la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Néanmoins, l'accès limité aux services de santé et d'éducation contraint de nombreux colons à rester sur leur lieu d'origine, ce qui empêche d'atteindre pleinement l'objectif d'autosuffisance du projet. L'importance de l'aide alimentaire et le rôle du PAM pour attirer de nouveaux partenaires offrant une assistance complémentaire, par exemple un accès aux infrastructures publiques et aux services essentiels, sont reconnus à leur juste valeur.
15. Dans le cadre de la composante relative à l'alimentation scolaire, un projet financé au titre de l'initiative italo-égyptienne de conversion de la dette au profit du développement complète l'action gouvernementale par la fourniture de repas tout au long de l'année scolaire afin d'améliorer la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants. Une étude de référence réalisée par le PAM et des évaluations internes ont conclu que la fourniture régulière d'une aide alimentaire dans les écoles contribue au maintien de taux de fréquentation élevés (98,6 pour cent) et à l'amélioration des résultats scolaires, en particulier dans le cas des 52 pour cent d'enfants qui ne prennent pas de petit déjeuner avant d'aller à l'école. On pourrait encore gagner en efficacité en distribuant des repas moins coûteux et plus équilibrés du point de vue nutritionnel à des prix concurrentiels en faisant appel au secteur privé.

¹⁸ PAM Égypte, décembre 2005. *Réformes possibles de la production et de la distribution de pain subventionné*; PAM Égypte, novembre 2005. *Document directeur sur des réformes possibles du système de cartes de rations*.



16. Une nouvelle activité à l'appui de l'Initiative pour l'éducation des filles a été lancée en septembre 2004 en concertation avec le Conseil national de l'enfance et de la maternité grâce à une partie des contributions supplémentaires versées au PAM par le Gouvernement, afin de remédier aux inégalités importantes entre les sexes que l'on peut encore constater en matière d'éducation dans les régions les plus pauvres. D'après des évaluations internes, les rations à emporter ont contribué au maintien de taux de scolarisation élevés parmi les filles (90 pour cent) et ont été pour les ménages vulnérables un appui économique et nutritionnel apprécié. Les partenariats conclus à titre expérimental avec des organisations non gouvernementales (ONG) ont également donné de bons résultats.
17. Outre les activités directement appuyées par une aide alimentaire, le Gouvernement a demandé au PAM d'analyser le système de subventions alimentaires et ses mécanismes de ciblage au moyen d'une enquête nationale, financée par un don du Département du développement international, afin de mieux appréhender les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Cette analyse a mis à profit les connaissances spécialisées du PAM en matière d'évaluation de la vulnérabilité et son expérience solide du ciblage et de la gestion des produits alimentaires; elle doit permettre au programme gouvernemental de subventions alimentaires, dans sa nouvelle configuration, de viser les ménages pauvres qui ne sont pas inclus à l'heure actuelle. Cela facilitera le retrait progressif et sans heurt de l'aide du PAM au terme du programme de pays proposé. Au titre des activités de suivi, le PAM appuiera la création d'un organisme consultatif chargé d'améliorer les interventions gouvernementales et de guider les choix politiques dans l'intérêt des pauvres et la formulation d'un plan d'action pour réaménager le système de subventions alimentaires dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, et de compléter les autres initiatives de réforme.
18. Une étude du PAM, financée par un Canadian Impact Grant en octobre 2005¹⁹, a permis de repérer les problèmes posés par les carences en micronutriments et l'enrichissement des aliments en Égypte et de mettre en évidence le caractère éphémère et non viable des mesures de lutte existantes. Le PAM a ainsi été amené à appuyer l'élaboration par le Gouvernement d'une stratégie nationale qui apporte des solutions et l'identification d'approches intégrées pour remédier aux carences en micronutriments, y compris l'enrichissement des aliments en fer, comme étant un enjeu prioritaire pour l'Égypte. L'étude préconise d'intégrer la nutrition dans toutes les interventions de protection sociale impliquant une aide alimentaire.
19. Dans le programme de pays proposé, l'aide du PAM —équivalant à 0,1 pour cent des niveaux actuels de production et d'importation— n'est pas d'une ampleur significative et n'aura pas d'incidence sur la production locale ni sur les marchés.

AXE STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

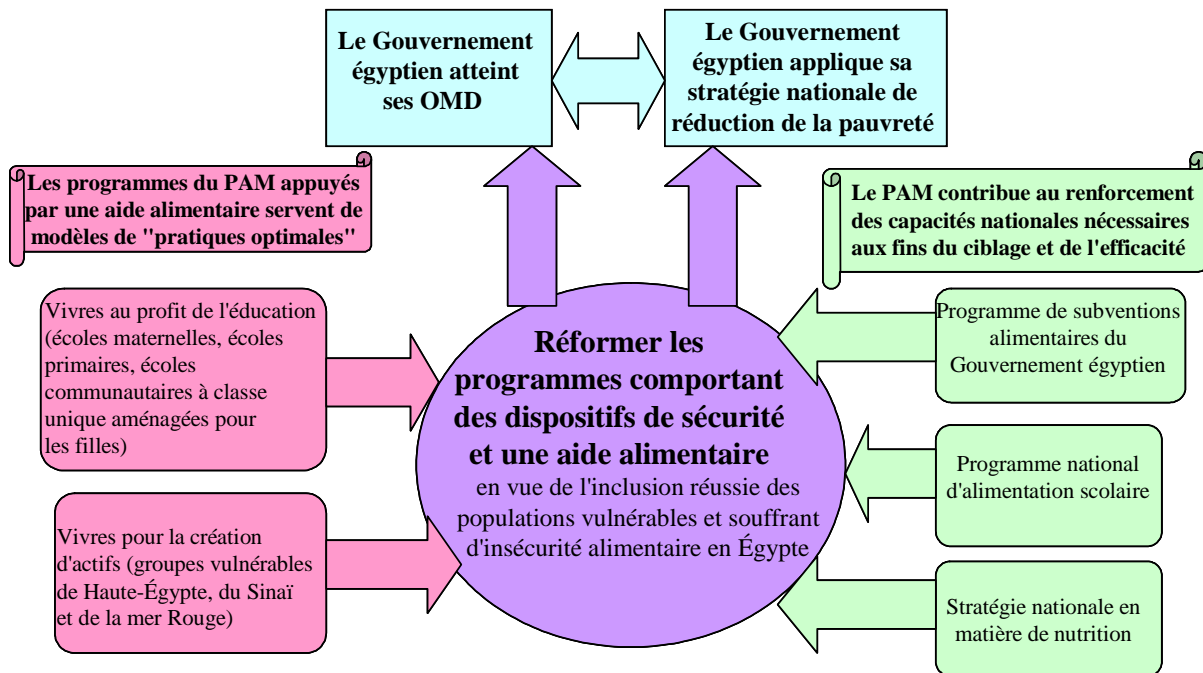
20. Fort de sa longue expérience des transferts ciblés de produits alimentaires en faveur des groupes vulnérables et de ses excellentes relations avec le Gouvernement égyptien, et dans le contexte politique actuel, le PAM pourrait fournir un appui déterminant au Gouvernement dans le processus de réformes sociales qu'il a engagé. Il peut aider le Gouvernement à améliorer ses dispositifs de protection appuyés par une aide alimentaire et

¹⁹ PAM Égypte, Quentin Johnson et Osman Galal, 2005, Étude sur les micronutriments.



à mettre en œuvre son programme de réformes et de lutte contre la pauvreté. Le programme de pays vise à renforcer les capacités dont le Gouvernement a besoin pour réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Égypte. Le PAM contribuera à cet effet à améliorer le ciblage des programmes existants de protection reposant sur une aide alimentaire et à renforcer l'efficacité et l'efficacé de ces derniers conformément au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aux stratégies sectorielles du Gouvernement égyptien, comme le montre la figure 1.

Figure 1: Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire en Égypte



21. Le programme de pays privilégiera deux types d'appui, à savoir l'assistance technique pour renforcer les capacités institutionnelles et les démonstrations à petite échelle des modèles de pratiques optimales pour les activités VPE et vivres pour la création d'actifs (VCA). Les domaines prioritaires seront l'allocation de ressources dans l'intérêt des pauvres et l'amélioration des pratiques de gestion. Le renforcement institutionnel et le transfert de connaissances ont pour finalité de faciliter la réduction progressive et sans heurt des activités appuyées par une aide alimentaire du PAM d'ici à 2011, et l'intégration à terme des bénéficiaires du PAM dans les programmes renforcés du Gouvernement comportant une aide alimentaire.
22. Le résumé des activités de chacune des composantes comporte une stratégie spécifique de retrait, qui sera finalisée avant le démarrage du programme de pays et reflétée dans les lettres d'entente respectives entre le Gouvernement égyptien et le PAM²⁰. Cela permettra de veiller à ce que les enseignements tirés soient généralisés et à ce que les besoins des bénéficiaires visés soient pris en charge de façon adéquate après la cessation de l'aide du PAM au programme gouvernemental.

²⁰ Voir les paragraphes 33, 40 et 45 pour de plus amples informations.

23. L'appui au renforcement des capacités s'adressera aux institutions gouvernementales chargées d'administrer les programmes de subventions alimentaires et d'alimentation scolaire, à savoir: le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, le Ministère de la solidarité sociale, le Ministère de la planification et du développement local, les gouvernorats provinciaux, le Ministère de l'éducation et l'Institut national de la nutrition/Ministère de la santé ainsi que les ONG intervenant dans le cadre du programme de pays.
24. Par des activités de dimension modeste appuyées par une aide alimentaire, le programme de pays contribuera à promouvoir des moyens de subsistance durables grâce à un renforcement du capital humain et des actifs matériels. Des interventions ciblées à petite échelle seront menées pour faire connaître les meilleures pratiques dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la création d'actifs au profit des groupes vulnérables. L'engagement maintenu du PAM dans des projets de petite envergure lui offre une base pour ses activités de plaidoyer à l'échelon national. Le Gouvernement recevra dans un premier temps un appui technique pour étendre et reproduire les meilleures pratiques dans le cadre du programme national, lorsque cela se justifie.
25. L'aide du PAM s'inscrira en complément des autres ressources employées pour atteindre les objectifs énoncés dans le plan national de réduction de la pauvreté. Le PAM mettra à profit la coopération étroite déjà instaurée avec les organismes de développement pour nouer des partenariats stratégiques de façon à élargir les réalisations au-delà de la sphère du projet. L'action du PAM, si modeste qu'elle soit, devrait exercer un important effet de levier et avoir une forte influence sur les politiques et les interventions en faveur des populations pauvres et exposées à l'insécurité alimentaire.
26. Les aspects nutritionnels seront pris en compte dans toutes les opérations du PAM, et des efforts concertés seront engagés pour renforcer les programmes de nutrition dans le pays, en vue de remédier en particulier aux carences en micronutriments et de lancer une vaste stratégie nationale en matière de nutrition, comportant l'enrichissement des aliments et une campagne de déparasitage.
27. Les groupes visés par les programmes du PAM appuyés par une aide alimentaire sont les élèves des maternelles et du cycle primaire, en premier lieu les filles, dans les gouvernorats vulnérables et exposés à l'insécurité alimentaire de Haute-Égypte et du Sinaï. Une expérience pilote sera conduite dans certains centres urbains pour venir en aide aux enfants mis au travail et aux enfants des rues. Les activités VCA s'adresseront aux ménages pauvres, vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire des communautés paysannes de Haute-Égypte et des communautés de Bédouins du Sinaï et de la région méridionale de la mer Rouge. Les gouvernorats les plus exposés à l'insécurité alimentaire seront sélectionnés en vue de la fourniture de l'aide alimentaire sur la base des résultats des études ACV et des enquêtes auprès des ménages. Le PAM s'attachera à faire bénéficier les femmes et les filles de toutes ses activités.
28. L'aide du PAM s'inscrit dans le droit fil du PNUAD car elle contribue à la réalisation de quatre des cinq résultats à long terme qui y sont énoncés, et en particulier au renforcement des capacités, à la réduction des disparités régionales en termes de développement humain en Haute-Égypte et dans les gouvernorats des confins du pays, et à la réduction des inégalités entre les sexes. Le programme de pays continue d'aider le Gouvernement égyptien à atteindre les cibles qu'il s'est fixées au titre des OMD 1, 2, 3, 4 et 5.
29. Le programme de pays poursuit les objectifs stratégiques 2, 3, 4 et 5 du PAM. Les résultats escomptés sont les suivants:



- renforcer les capacités dont le Gouvernement a besoin pour réformer les programmes de protection sociale, lancer des stratégies nationales de nutrition, et se préparer aux situations d'urgence et y faire face, au moyen d'informations à jour sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité et une formation (objectif stratégique 5 du PAM);
 - réduire les inégalités entre les sexes concernant l'accès à l'éducation, et favoriser l'accès à l'éducation préscolaire (objectif stratégique 4 du PAM);
 - améliorer la capacité de concentration et d'assimilation des informations des enfants, en soulageant la faim dans l'immédiat (objectif stratégique 4 du PAM);
 - améliorer les moyens de subsistance des ménages vulnérables, grâce à l'autonomisation des communautés et à la création d'actifs matériels et de capital humain (objectif stratégique 2 du PAM);
 - réduire les carences en micronutriments, notamment en fer et en acide folique, par l'enrichissement des aliments (objectif stratégique 3 du PAM);
30. La contribution du PAM au programme proposé sera approximativement de 8,0 millions de dollars; la mise en œuvre d'activités exigeant 36,1 millions de dollars de financements supplémentaires dépendra de la mise à disposition de fonds bilatéraux ou de fonds multilatéraux à emploi spécifique et des contributions du Gouvernement au programme de pays. Le PAM tire toutes ses ressources des contributions volontaires des donateurs.

Composante 1: appui aux réformes par un renforcement des capacités

31. Au titre de cette composante, le PAM fera profiter le Gouvernement de ses compétences spécialisées dans les domaines de l'ACV, du ciblage et de la gestion des systèmes d'alimentation pour l'aider à réaménager ses programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire —les programmes de subventions alimentaires et d'alimentation scolaire— et à appuyer la sécurité alimentaire dans l'intérêt des plus pauvres et des plus vulnérables²¹.
32. Le PAM interviendra dans les cinq domaines ci-après:
- Appui technique à l'unité d'analyse et de suivi de la sécurité alimentaire récemment créée au sein du Ministère de la planification et du développement local, de manière à ce que le Gouvernement dispose en temps voulu d'informations exactes et pertinentes sur l'évolution de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans diverses régions géographiques et divers groupes sociaux en vue d'arrêter ses choix de politique générale.
 - Appui technique au Ministère de la solidarité sociale, qui est responsable des initiatives de lutte contre la pauvreté, afin de renforcer l'analyse, la gestion et le ciblage du programme de subventions alimentaires et d'étudier d'autres formules. Ce travail sera réalisé avec la Banque mondiale dans le secteur de l'assistance technique et des prêts à l'appui des réformes politiques, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la FAO. La refonte du programme national de subventions alimentaires représente pour le Gouvernement un coût estimé à environ 20 millions de dollars.

²¹ Le nouveau plan d'action du Gouvernement couvrant une période de six ans, qui a été présenté par le Premier Ministre dans son allocution de janvier 2006 au Parlement, traite précisément de l'engagement renouvelé du Gouvernement égyptien de réformer le programme de subventions. Le rôle élargi assigné au nouveau Ministère de la solidarité sociale permettra de mieux mettre en application le nouveau contrat social du Gouvernement.



- Aide au Ministère de l'éducation en vue d'assurer une application plus équitable, efficace et efficiente du programme national d'alimentation scolaire de façon à améliorer l'éducation. Plus spécifiquement, l'assistance technique du PAM aidera le Comité directeur de l'alimentation scolaire à renforcer la collaboration et la coordination; à améliorer la conception des programmes, le ciblage et la teneur nutritionnelle des aliments; à mettre en place des systèmes de suivi et de compte rendu; et à administrer efficacement les campagnes d'information sur l'alimentation et de sensibilisation à la nutrition.
 - Assistance technique à l'Institut national de la nutrition/Ministère de la santé en vue d'améliorer l'évaluation, la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur la nutrition. Cela recouvre la création d'un système national de surveillance nutritionnelle et le renforcement des capacités gouvernementales d'intervention et des dispositifs de préparation aux urgences, par la formation et un appui technique ciblé. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'OMS seront les principaux partenaires de coopération du PAM dans le cadre de cette initiative.
 - Apport au Ministère de la solidarité sociale de fonds de démarrage afin de moderniser les installations de meunerie et d'un stock initial de mélanges tout prêts à base de fer et d'acide folique. Le Gouvernement généralisera ces dispositifs d'enrichissement de la farine à tout le pays, pour un coût estimé à 23,5 millions de dollars. Le PAM contribuera par ailleurs à la coordination et au lancement d'une stratégie globale sur les micronutriments à l'échelle nationale, en concertation avec le Ministère de la sécurité sociale et l'Institut national de la nutrition/Ministère de la santé, qui comprendra des activités d'enrichissement en micronutriments de la farine de blé, des actions d'éducation et de sensibilisation, une diversification du régime alimentaire et un programme national de déparasitage. Le PAM travaillera avec l'UNICEF et l'OMS et cherchera à s'associer avec d'autres organismes internationaux spécialisés, tels que l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition et l'Initiative micronutriments.
33. Des lettres d'entente seront établies avec les Ministères de la solidarité sociale, de la planification et du développement local, de l'éducation et l'Institut national de la nutrition/Ministère de la santé. Ces lettres fixeront les rôles et les responsabilités de chacune des institutions et préciseront les modalités de l'aide du PAM, y compris les mécanismes de retrait. Ces dispositions seront officialisées au moment de l'approbation du programme. L'aide du PAM à chacune des institutions fera l'objet d'un examen la troisième année du programme, de manière à en apprécier l'impact global et à déterminer la marche à suivre pour l'avenir.
34. Le PAM cherchera à obtenir un soutien financier de ses partenaires du développement pour ces activités et sera responsable de la coordination des interventions des institutions gouvernementales, de la formulation de plans d'action détaillés, du suivi de l'avancement du programme, des rapports sur les réalisations et de la gestion générale des fonds. Une partie des ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette composante a déjà été réunie, et un appui supplémentaire est attendu sous la forme de contributions d'autres donateurs bilatéraux et de dons spécifiques.



Composante 2: Vivres au profit de l'éducation: favoriser un accès équitable et un apprentissage de qualité

35. Cette composante vise à donner aux ménages pauvres les moyens d'investir dans le capital humain et d'améliorer leurs conditions de vie, en permettant aux groupes d'enfants les plus vulnérables, et en premier lieu aux filles, de bénéficier d'un accès et d'une participation accrues dans les écoles et dans les centres d'enseignement non traditionnel. Les enfants auront une plus grande capacité de concentration et d'assimilation des informations dès lors que leur faim immédiate sera apaisée.
36. Le PAM fournira une aide alimentaire limitée et ciblée dans les écoles communautaires à classe unique aménagées pour les filles²², dans les écoles primaires et les écoles maternelles de certains gouvernorats vulnérables et il y présentera des modèles de meilleures pratiques en matière d'alimentation scolaire susceptibles d'être reproduits et intégrés de manière systématique dans les activités nationales vivres pour l'éducation. Les démonstrations de meilleures pratiques porteront sur l'alimentation scolaire dans les zones défavorisées tout au long de l'année scolaire, la fourniture d'aliments enrichis appropriés du point de vue de la valeur nutritive et de la teneur en micronutriments, la présentation de divers choix d'aliments réalisables, le ciblage des enfants vulnérables au premier rang desquels les filles pauvres, et l'investissement dans des programmes de développement du jeune enfant.
37. Une collation quotidienne composée de biscuits ou de gâteaux à forte teneur énergétique et d'une portion de lait entier, conforme au nouveau programme du Gouvernement, sera servie aux enfants à la première récréation de la matinée pour contribuer à apaiser la faim dans l'immédiat et améliorer leur capacité de se concentrer et d'assimiler des informations. Il est prévu que les enfants reçoivent des aliments enrichis en micronutriments qui leur fournissent des protéines et des vitamines de qualité pour la croissance et qui couvrent, par rapport aux apports journaliers recommandés, 41 pour cent des besoins en fer, 60 pour cent de l'iode, 96 pour cent du calcium, et 62 pour cent de la vitamine A. La composition et le volume de la ration seront fonction de l'âge et des besoins des enfants (voir l'annexe I-B) et des fonds disponibles. Des rations mensuelles à emporter de riz seront remises aux enfants qui fréquentent régulièrement les écoles communautaires à classe unique aménagées pour les filles, pour encourager les ménages pauvres à envoyer leurs filles à l'école et à les laisser poursuivre leurs études.
38. Les ressources du PAM financeront la fourniture de rations de riz à emporter et des collations quotidiennes composées de biscuits ou de gâteaux pour les filles fréquentant les écoles à classe unique aménagées pour elles. La distribution des rations de lait dépendra des disponibilités de fonds extrabudgétaires et ne sera pas financée par les fonds multilatéraux du PAM.

²² Il s'agit d'établissements qui sont spécifiquement adaptés aux besoins des filles, c'est-à-dire qu'ils sont situés à proximité de chez elles, qu'ils ont des animatrices de sexe féminin, etc.



39. À titre expérimental, le PAM poursuivra, dans le cadre du programme de pays, la coopération avec le Conseil national de l'enfance et de la maternité, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) afin d'aider les enfants vulnérables et à risque de certains quartiers du Caire et d'Alexandrie qui seront encouragés à assister à des cours non traditionnels d'alphabétisation et de calcul pendant lesquels des repas seront servis sur place aux élèves assidus.
40. Le Conseil national de l'enfance et de la maternité sera le principal partenaire de coordination du PAM pour le projet relatif aux écoles communautaires aménagées pour les filles, tandis que les ONG locales se chargeront de l'exécution, de la distribution, de la mobilisation communautaire et des activités de suivi. Le service du Ministère de l'éducation chargé de la gestion du projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire sera le principal partenaire d'exécution du PAM pour l'intervention en faveur de l'éducation préscolaire; l'intervention dans les écoles primaires sera mise en œuvre en liaison avec le service de l'éducation de base du Ministère de l'éducation, le service de l'alimentation scolaire et l'unité chargée de la nutrition scolaire rattachée au Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, dans leurs domaines de compétence respectifs. Il est prévu que le programme national d'alimentation scolaire prendra progressivement en charge les bénéficiaires du PAM pendant toute la durée du programme de pays en prévision du retrait du PAM en 2011.
41. Le Ministère de l'éducation, le Conseil national de l'enfance et de la maternité, l'Institut national de la nutrition et des ONG locales seront associés à la mise en œuvre de cette composante, qui sera étroitement rattachée aux autres interventions de donateurs multilatéraux et bilatéraux à l'appui du secteur de l'éducation et qui en bénéficiera. Des partenariats étroits ont déjà été instaurés avec la Banque mondiale et l'Agence canadienne de développement international, notamment par la signature d'un protocole d'accord avec la Banque mondiale en faveur du Projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire²³. Il est prévu dans le cadre du nouveau programme de pays de poursuivre la collaboration engagée au titre du programme italien de conversion de la dette en faveur des enfants du primaire, de même que la collaboration avec l'UNICEF dans le but de promouvoir l'éducation des filles. Un accord officiel sera conclu entre les deux organisations en vue d'élargir le partenariat à toutes les activités VPE, aux termes duquel l'UNICEF fournira un appui complémentaire dans des domaines tels que la diffusion de notions de nutrition, l'eau et l'assainissement. Des discussions sont en cours concernant d'éventuels élargissements ultérieurs et une collaboration avec d'autres donateurs bilatéraux en Égypte, et l'obtention de contributions accrues de la part du Gouvernement à l'appui de ces activités.

Composante 3: Aide aux groupes vulnérables par la création d'actifs

42. Le PAM continuera de travailler en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres et celui du logement et des nouvelles communautés en vue d'améliorer durablement les moyens de subsistance des ménages pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire chronique à Assiout, Sohag, Assouan et dans les communautés de Bédouins du Sinaï et de la région méridionale de la mer Rouge, par la création d'actifs à usage individuel et communautaire. Le logement, l'agriculture et l'élevage, l'acquisition

²³ Banque mondiale. 2005. *Project Appraisal Document: Early Childhood Education Enhancement Project*. Les financements destinés au projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire s'élèvent au total à 108 millions de dollars et ont tous été confirmés, à l'exception du montant estimatif de 16,4 millions de dollars du PAM.



d'aptitudes utiles à la vie et l'alphabétisation, ainsi que les compétences et les activités rémunératrices permettront d'améliorer le capital matériel et humain des populations visées, de donner aux communautés les moyens de se prendre en charge, d'ouvrir aux pauvres sans terre l'accès au crédit commercial et, à terme, de permettre aux bénéficiaires de se doter de moyens de subsistance complets et durables.

43. Une ration alimentaire familiale sera distribuée chaque mois à tous les participants aux activités vivres-contre-travail et vivres au profit de la formation; les apports complémentaires en provenance du Gouvernement et d'autres partenaires permettront d'améliorer les revenus, l'assainissement, la nutrition, l'éducation, les compétences rémunératrices, etc. L'aide du PAM ira aux communautés les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire du Sinaï et des gouvernorats de Haute-Égypte tels que Assiout, Sohag et Assouan. Sous réserve que des ressources supplémentaires soient disponibles, cette aide pourrait être étendue à Fayoum, Béni Souef, Minièh et aux régions méridionales de la mer Rouge.
44. C'est dans le cadre d'un processus participatif, financé par un don de l'Agence allemande de coopération technique, que seront définies les modalités participatives que le PAM et ses partenaires appliqueront à la planification, à l'exécution et au suivi des activités, afin de favoriser l'appropriation par la communauté, de renforcer les capacités communautaires de planification du développement et d'assurer la durabilité des réalisations du projet.
45. Pendant deux ans, les bénéficiaires recevront une aide alimentaire du PAM qui sera complétée par d'autres aides au développement, par exemple une formation à la création de revenus, des services de santé et d'assainissement, des cours d'alphabétisation et un accès au microcrédit. Ces apports complémentaires seront fournis dans le cadre de programmes conjoints groupant le PAM et le PNUD, le Fonds international de développement agricole, l'OIT et la FAO. À l'avenir, les besoins d'aide alimentaire des groupes cibles seront pris en charge au titre du programme renforcé de protection sociale du Gouvernement égyptien.
46. Les unités de gestion de projet établies au sein du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres et de celui du logement et des nouvelles communautés, ont déjà coopéré par le passé avec le PAM et continueront de mettre en œuvre le projet en liaison étroite avec le PAM. L'assistance technique du PAM servira à renforcer la gestion et à faire en sorte que les meilleures pratiques soient appliquées de manière systématique. Des ONG locales seront associées à la mise en œuvre dans certains secteurs.
47. Le financement de ces activités a été calculé d'après l'hypothèse d'un accroissement des contributions gouvernementales et des contributions bilatérales/multilatérales à emploi spécifique.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

48. La formulation du programme de pays proposé a donné lieu à de vastes consultations avec les ministères, les institutions gouvernementales et les donateurs. Les Ministères de l'agriculture et de l'éducation, le PAM, le Gouvernement égyptien, le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS, l'OIT, la Banque mondiale et des représentants des donateurs ont participé à un atelier stratégique de haut niveau ayant pour objet de hiérarchiser les activités et les domaines d'intervention. Des missions de préévaluation ont été organisées pour chacune des composantes proposées de façon à déterminer la faisabilité des activités prévues au titre du programme de pays du point de vue technique, social, économique et logistique, en



se fondant sur des bilans stratégiques, des enquêtes de référence, des autoévaluations à mi-parcours et des études d'impact de suivi. Les résumés détaillés par composante sont sur le point d'être achevés.

49. Les produits qui seront fournis au titre du programme de pays seront importés ou achetés localement selon la disponibilité et la nature des contributions reçues. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres coordonnera tous les aspects relatifs aux produits alimentaires et à la logistique en ce qui concerne les importations et sera chargé de la documentation y afférente et de la facilitation des franchises douanières. Comme dans le précédent programme de pays, le Gouvernement égyptien financera l'intégralité de l'organisation logistique liée aux produits alimentaires, y compris les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention. La plupart des envois sont débarqués au port d'Alexandrie et sont alors automatiquement pris en charge par le Gouvernement. Les produits alimentaires seront soit acheminés directement vers les sites du projet, soit stockés à Alexandrie dans un entrepôt de transit administré par le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, qui a les compétences et les capacités requises pour gérer les vivres du PAM. Les autorités chargées de l'exécution de chacune des activités couvriront les coûts associés au transport et à la livraison jusqu'aux sites des projets. Le suivi des stocks et des mouvements de produits sera consigné dans des rapports trimestriels; les administrateurs du PAM procéderont à la vérification de ces rapports de manière périodique.
50. Le PAM sera en contact direct avec les autorités compétentes pour ce qui a trait à l'organisation de la distribution des produits achetés localement. Les coûts liés au transport terrestre, à l'entreposage, à la manutention et à la livraison de ces produits seront à la charge de chacun des ministères concernés. Les questions relatives aux achats locaux et à la mise en œuvre de chacune des composantes seront du ressort et de la responsabilité du ministère ou du partenaire d'exécution concerné, en coordination avec le PAM et, selon que de besoin, avec le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres. Le Ministère de la coopération internationale sera chargé de coordonner et d'appuyer les divers ministères de façon à faciliter la coopération avec le PAM, comme il le fait pour d'autres organisations des Nations Unies. Le PAM s'adressera au Ministère des affaires étrangères pour les questions de protocole et de représentation, et sera l'interlocuteur de référence pour les questions relatives à la planification préalable et à la gestion des catastrophes.
51. Conformément aux directives énoncées dans le document "Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.A/2002/5-C), un système de suivi et évaluation (S&E) axé sur les résultats a été mis au point pour permettre au bureau du PAM en Égypte de s'acquitter de sa mission et de ses engagements en matière de gestion, de mesure de la performance, de comptes rendus, d'apprentissage et de plaidoyer. Un cadre logique a été préparé et figure à l'annexe II. Le PAM consacrera l'essentiel de ses efforts et de ses ressources à obtenir les résultats escomptés, à améliorer l'efficacité et la durabilité de ses opérations, et à mieux rendre compte de l'usage qui est fait des ressources. Le bureau de pays a renforcé ses capacités de gestion et d'analyse, et il a créé des unités spéciales pour l'ACV et le S&E pour pouvoir répondre à toute évolution des besoins en Égypte. Des dispositions ont été prises pour renforcer l'assistance du PAM dans le domaine du suivi par l'ouverture d'un bureau auxiliaire partagé avec l'UNICEF et le PNUD dans le gouvernorat d'Assiout ou celui de Sohag.



52. Les partenaires d'exécution assureront la supervision quotidienne des activités; le PAM effectuera périodiquement un contrôle des pratiques de gestion et de la mise en œuvre, et donnera des avis aux partenaires d'exécution en conséquence. Des rapports seront rédigés sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle, comme il est d'usage. Le PAM aura un rôle essentiel d'appui et d'encadrement des activités menées par les partenaires d'exécution, qui consistera notamment à informatiser les systèmes de suivi des organismes de contrepartie et de ses partenaires pour faciliter les échanges d'informations, à créer des bases de données communes afin d'assurer la cohérence des données, et à renforcer les capacités nécessaires au S&E.
53. Le PAM réalisera des enquêtes de référence pour toutes les activités avant le démarrage du nouveau programme de pays. Des évaluations ad hoc, y compris des autoévaluations internes et des évaluations externes à mi-parcours et à la clôture du projet, seront effectuées pendant le déroulement du programme de pays. La dernière année, le PAM mènera des études d'impact quantitatives et qualitatives pour toutes les activités, en se fondant sur les enquêtes de référence pour mesurer les résultats des interventions menées au titre du programme. Le cas échéant, les composantes feront l'objet d'une vérification externe annuelle avec l'aide des commissaires aux comptes, conformément aux procédures ordinaires et aux directives du PAM.
54. Le PAM continuera d'être membre actif du Groupe des Nations Unies pour le développement. Il assure actuellement la présidence de l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes, qui conservera l'initiative du renforcement des capacités gouvernementales, aujourd'hui très limitées, dans les domaines de la planification préalable et des interventions en cas de catastrophe, avec des donateurs tels que les États-Unis, le Canada, la Communauté européenne et la Banque mondiale. Il continuera de participer au Groupe d'assistance des donateurs et à des sous-groupes techniques sur la pauvreté, la problématique hommes-femmes et l'éducation.
55. Le montant proposé du programme de pays s'élève à 44,1 millions de dollars pour une période de cinq ans. Compte tenu de la politique relative aux "pays de concentration", quelque 8,0 millions de dollars de financement multilatéral du PAM sont prévus. Pour obtenir le solde restant de 36,1 millions de dollars, il sera fait appel à diverses modalités de financement telles que les conversions de la dette, les financements bilatéraux/multilatéraux à emploi spécifique et une participation accrue du Gouvernement. Des efforts plus importants seront faits pour mobiliser le secteur privé et rechercher d'autres appuis ponctuels auprès d'autres sources. Les capacités de la direction du bureau de pays dans le domaine de la mobilisation de fonds seront renforcées, et des ouvertures de crédits en vue d'une augmentation des effectifs ont déjà été autorisées.
56. L'intensité de la coopération bilatérale, le nombre important de représentations de donateurs et la présence de multiples organismes privés multinationaux en Égypte sont autant d'invitations à rechercher des partenaires et un appui sur place, comme la démonstration en a été faite récemment. Dans le contexte du PNUAD, une approche plus unifiée du financement des programmes des Nations Unies devrait faciliter les activités de promotion en vue de trouver des financements pour les activités proposées au titre du programme de pays.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET RÉPARTITION DES VIVRES							
Composante du programme de pays	Sous-composante	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par composante (%)	Nombre de bénéficiaires (pendant toute la durée du programme de pays)			% de femmes bénéficiaires (pendant toute la durée du programme de pays)
				Hommes	Femmes	Total	
Vivres au profit de l'éducation	Écoles communautaires aménagées pour les filles (repas sur place)	870	4	3 000	12 000	15 000	80
	Écoles communautaires aménagées pour les filles (rations à emporter)	7 373	35	17 628	16 272	33 900	48
	Total	8 243	39	20 628	28 272	48 900	58
Vivres pour la création d'actifs à l'intention des groupes vulnérables	Assiout, Sohag, Assouan	6 584	31	8 450	7 800	16 250	
	Sinaï	6 077	29	7 800	7 200	15 000	48
	Total	12 661	61	16 250	15 000	31 250	48
Total pour le programme de pays		20 904	100	36 878	43 272	80 150	54

ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUITS ET TAILLE DES RATIONS						
Composante du programme de pays	Catégorie de bénéficiaires	Type de produits alimentaires (nom)	Volume de la ration individuelle (par personne et par jour) (g/ml)	Teneur nutritionnelle		
				kcal	protéines (g)	% de kcal venant des protéines
Vivres au profit de l'éducation	Écoles communautaires aménagées pour les filles (repas sur place)	Biscuits à forte teneur énergétique	80	360	10	11
		Lait (de vache, entier, UHT)	200	132	6	19
		Total		492	16	13
	Écoles communautaires aménagées pour les filles (rations à emporter)	Riz*	15 kg par famille et par mois	54 000	1 050	8
		Total		54 000	1 050	8
	Vivres pour la création d'actifs à l'intention des groupes vulnérables	Assiout, Sohag, Assouan et Sinaï	Farine de blé	450	1 575	52
Huile végétale			30	266	0	0
Lentilles			50	170	10	24
Sucre			20	80	0	0
Sel			5	0	0	0
Total				2 091	62	12

* Une ration mensuelle à emporter de 15 kg de riz est distribuée aux familles des élèves qui fréquentent les écoles communautaires aménagées pour les filles plus de 80 pour cent de l'année scolaire. Le prix du riz sur les marchés locaux est de 2 livres égyptiennes le kg, autrement dit 15 kg de riz coûtent 30 livres égyptiennes, ce qui représente 10 à 20 pour cent environ des dépenses moyennes des ménages consacrées à l'alimentation (d'après une enquête du PAM auprès des ménages bénéficiaires d'un projet analogue en cours de réalisation).



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU PROJET
DE PROGRAMME DE PAYS—ÉGYPTE 10450.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Résultats visés par le PNUAD	Indicateurs de résultats du PNUAD	
1: D'ici à 2011, les résultats et les comptes rendus de l'action gouvernementale dans les domaines de la programmation, de l'exécution et de la coordination des mesures, en particulier celles visant à réduire l'exclusion, les vulnérabilités et les inégalités entre les sexes, sont améliorés	1.1 Taux de pauvreté	
2: D'ici à 2011, le chômage et le sous-emploi reculent et les pires formes de travail des enfants sont éliminées	2.1 Taux d'emploi	
3: D'ici à 2011, les écarts régionaux en termes de développement humain sont réduits, y compris les inégalités entre les sexes, et la durabilité environnementale est améliorée	3.1 Scolarisation nette dans les écoles primaires de Haute-Égypte et des gouvernorats situés aux confins du pays, par sexe	
	3.2 Taux de mortalité avant 5 ans pour 1 000 naissances vivantes	
4: D'ici à 2011, la participation des femmes au monde du travail, de la politique et à la vie publique s'est accrue et leurs droits fondamentaux se concrétisent de plus en plus	4.1 Taux d'alphabétisation des femmes (15–24 ans)	
Résultats visés par le programme de pays du PAM	Indicateurs de résultats du programme de pays du PAM	Risques et hypothèses
Composante 1: Appui aux réformes par un renforcement des capacités		
1.1: Renforcement des capacités gouvernementales nécessaires à la reconfiguration des programmes de protection sociale et au lancement de stratégies (objectif stratégique 5 du PAM)	1.1.1 Pourcentage de pauvres ayant bénéficié des programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire	Des ressources sont mobilisées L'engagement du Gouvernement est honoré
1.2: Réduction du niveau des carences en micronutriments, en particulier en fer et en acide folique, parmi les femmes et les enfants (objectif stratégique 3 du PAM)	1.2.1 Prévalence des carences en micronutriments chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer	
1.3: Renforcement des capacités des programmes nationaux d'alimentation scolaire (objectif stratégique 5 du PAM)	1.3.1 Capacité des programmes nationaux d'alimentation scolaire de cibler les enfants vulnérables (nombre d'enfants vulnérables recevant une aide au titre des programmes nationaux d'alimentation scolaire, en pourcentage du nombre total d'enfants vulnérables)	



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU PROJET
DE PROGRAMME DE PAYS—ÉGYPTE 10450.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Composante 2: Vivres au profit de l'éducation: favoriser un accès équitable et un apprentissage de qualité		
2.1: Réduction des inégalités entre les sexes concernant l'accès à l'éducation (objectif stratégique 4 du PAM)	2.1.1 Ratio de filles et de garçons fréquentant les écoles appuyées par le PAM	Les données disponibles sont exactes; les perceptions des enseignants sont incomplètes
2.2: Amélioration de l'accès à l'enseignement préscolaire (objectif stratégique 4 du PAM)	2.2.1 Inscriptions absolues: nombre de filles et de garçons fréquentant les écoles maternelles appuyées par le PAM	
2.3: Amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des garçons et des filles (objectif stratégique 4 du PAM)	2.3.1 Perception qu'ont les enseignants de la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants dans les écoles appuyées par le PAM grâce à l'alimentation scolaire	
Composante 3: Aide aux groupes vulnérables par la création d'actifs		
3.1: Amélioration des moyens de subsistance des ménages vulnérables par l'autonomisation communautaire et la création d'actifs matériels et de capital humain (objectif stratégique 2 du PAM)	3.1.1 Part des dépenses des ménages bénéficiaires consacrée à l'alimentation	Les données relatives aux dépenses des ménages sont fiables
Principaux résultats à court terme recherchés par le programme de pays	Indicateurs des principaux résultats à court terme recherchés par le programme de pays	Risques et hypothèses
Composante 1: Appui aux réformes par un renforcement des capacités		
1.1: Appui au renforcement des capacités du Ministère de la solidarité sociale	1.1.1 Nombre de fonctionnaires du ministère formés aux subventions et à la sécurité alimentaire, dans les services centraux et dans les districts	Nouvelles connaissances et nouvelles compétences utilisées Personnel qualifié en fonction
	1.1.2 Nombre de recommandations politiques acceptées et mises en oeuvre par le Gouvernement dans l'intérêt des pauvres	
1.2: Appui au renforcement des capacités du Ministère de la planification et du développement local	1.2.1 Nombre d'études et d'enquêtes réalisées par l'unité spécialisée afin de fournir des informations à l'appui des politiques gouvernementales	
	1.2.2 Nombre de sessions de formation destinées au personnel du ministère à l'établissement de cartes de la sécurité alimentaire à l'échelle du pays et des districts	



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU PROJET
DE PROGRAMME DE PAYS—ÉGYPTE 10450.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
1.3: Appui au renforcement des capacités de l'Institut national de la nutrition	1.3.1 Nombre de fonctionnaires de l'Institut national de la nutrition formés à la collecte et à l'analyse des données	
	1.3.2 Nombre d'évaluations et d'enquêtes menées dans les domaines de la santé et de la nutrition	
	1.3.3 Nombre de rapports sur la nutrition publiés	
1.4: Appui au renforcement des capacités du Ministère de l'éducation	1.4.1 Mise en place d'un système de S&E amélioré	
	1.4.2 Augmentation des ressources allouées aux zones vulnérables	
Composante 2: Vivres au profit de l'éducation: favoriser un accès équitable et un apprentissage de qualité		
2.1: Fourniture en temps utile et en quantités suffisantes de produits alimentaires aux écoliers ciblés	2.1.1 Nombre de filles et de garçons recevant une aide alimentaire du PAM, par projet	Ressources mobilisées
	2.1.2 Quantités effectives (tonnes) de vivres distribués, par projet	Personnel qualifié en fonction
Composante 3: Aide aux groupes vulnérables par la création d'actifs		
3.1: Fourniture en temps utile et en quantités suffisantes de produits alimentaires aux bénéficiaires ciblés	3.1.1 Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM, par tranche d'âge et par sexe	Ressources mobilisées
	3.1.2 Quantités effectives (tonnes) de vivres distribués	Personnel qualifié en fonction
3.2: Organisation de cours pour adultes et de formations professionnelles à l'intention des groupes vulnérables retenus	3.2.1 Nombre de bénéficiaires des activités d'alphabétisation, d'initiation au calcul et/ou de formation professionnelle	ONG et communautés impliquées
3.3: Accès accru aux activités de création de revenu	3.3.1 Nombre de bénéficiaires formés à la gestion financière d'une activité non agricole/aux rudiments de l'exploitation d'une microentreprise	

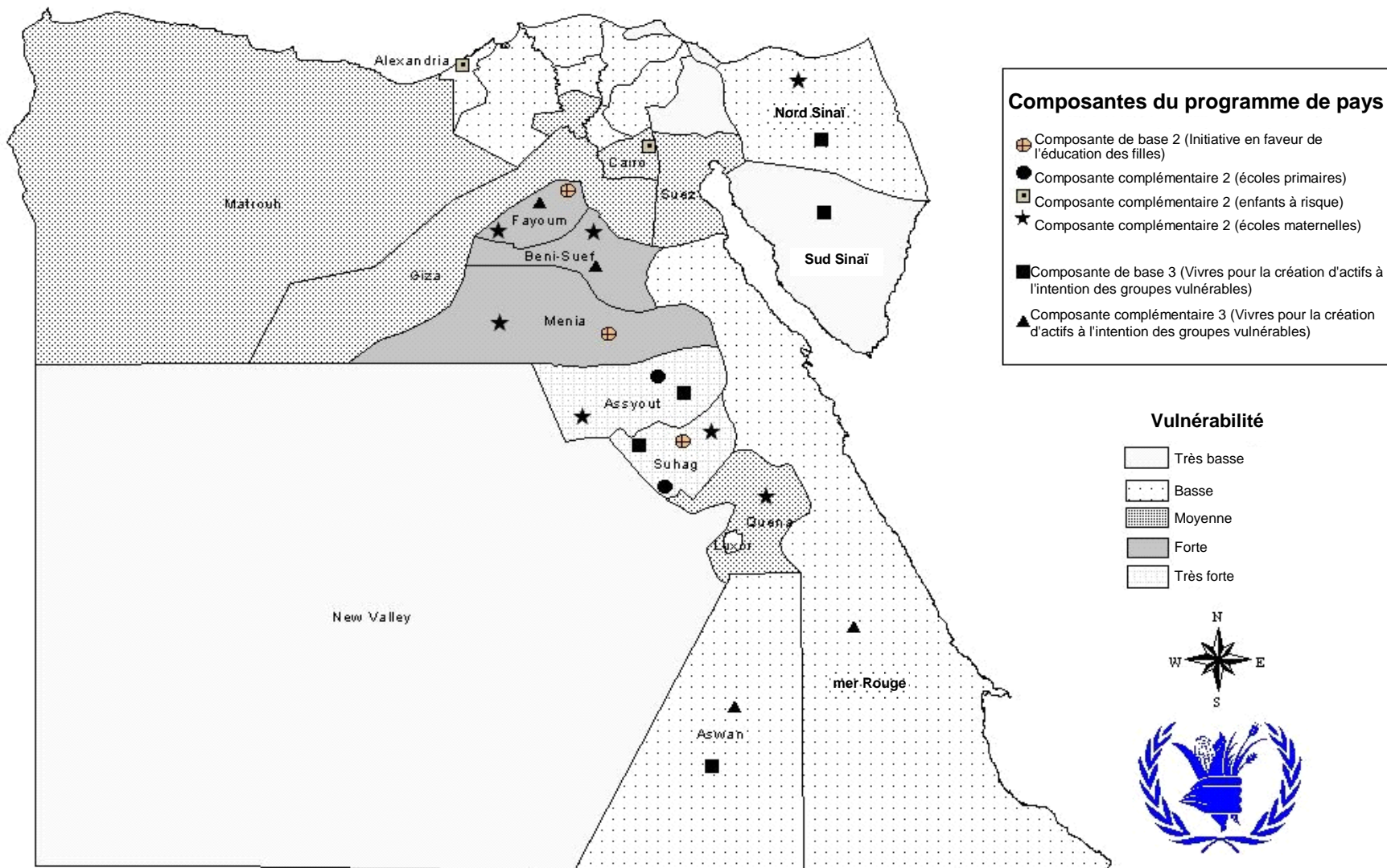


ANNEXE III

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI
POUR L'ÉGYPTE 10450.0 (2007–2011)
COMPOSANTES FONDAMENTALES (en dollars)**

	Composante 1: Appui aux réformes par un renforcement des capacités	Composante 2: Vivres pour l'éducation – Favoriser un accès équitable et un apprentissage de qualité	Composante 3: Vivres pour la création d'actifs en faveur des groupes vulnérables	Total (Composantes)
Produits alimentaires (tonnes)		8 243	12 661	20 904
Produits alimentaires		2 887 313	3 489 742	6 377 055
Transport extérieur			287 530	287 530
TTEM (total)				0
TTEM (coût par tonne)				0
Autres COD		40 700	75 600	116 300
Total, coûts opérationnels directs	Cette composante ne sera pas financée par des fonds multilatéraux du PAM	2 928 013	3 852 872	6 780 885
CAD		304 063	377 808	681 870
CAI		226 245	296 148	522 393
Total, coûts pour le PAM		3 458 320	4 526 827	7 985 147
Contribution du Gouvernement		2 221 000	11 790 543	57 511 543

Programme de pays Égypte 10450.0 (2007-2011)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'actifs
VPE	Vivres au profit de l'éducation